

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention LLCER (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*) proposée par l'Université Rennes 2 et portée par l'UFR Langues fédère neuf spécialités (*Allemand, Anglais, Arabe, Breton et celtique, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais, Russe*) centrées sur l'acquisition de compétences linguistiques, langagières, culturelles et littéraires. La structure commune aux neuf spécialités comporte quatre types d'unités d'enseignement (UE) : UE fondamentales (UEF), UE de méthodologie générale et disciplinaire (UEM), UE libres (UEL) et UE professionnelles (UEP). Les UEF en langue, linguistique, littérature et civilisation, réparties de manière équilibrée et selon une spécialisation progressive, représentent environ 75 % des crédits ECTS correspondant au diplôme. Les étudiants choisissent au premier semestre une UEF1 bis qui leur permet de découvrir une autre discipline et peut servir de base à une éventuelle réorientation. Cette UE est remplacée, à partir du deuxième semestre, par une UEP qui permettra à l'étudiant d'explorer, du deuxième au sixième semestre, le champ professionnel de son choix et de se familiariser avec les parcours professionnels correspondants. L'UEL est consacrée à une deuxième langue vivante (LV2) qui peut être étudiée en continuation (9 langues possibles) ou en initiation (13 langues possibles). Une troisième langue vivante (LV3) (ou une autre discipline) peut faire l'objet d'un enseignement facultatif.

Les dispositifs mis en place par plusieurs spécialités (*Arabe, Breton et celtique, Portugais, Russe*) permettent d'accueillir des étudiants débutants qui bénéficient de cours renforcés et, pour l'*Arabe* et le *Russe*, d'une formation sur huit semestres.

Les métiers de l'enseignement et la poursuite des études dans les différentes spécialités du master *Langues, cultures étrangères et régionales* proposé par l'établissement et dans un master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) sont les objectifs prioritaires de la formation sans, pour autant, négliger des débouchés possibles dans d'autres domaines (enseignement et formation, communication, tourisme, documentation, etc.).

En 2014/2015, 1382 étudiants (700 en première année de licence- L1, 412 en deuxième année - L2, 278 en troisième année - L3) étaient inscrits, toutes spécialités confondues.

Synthèse de l'évaluation

La formation, dont l'architecture est cohérente, favorise l'articulation entre compétences disciplinaires, préprofessionnelles et transversales avec une ouverture aux outils numériques et une préparation au certificat informatique et Internet (C2i) intégrée en L1 et L2.

La licence LLCER, riche de ses neuf spécialités, est résolument engagée dans le plurilinguisme en imposant en UEL une deuxième langue vivante, en continuation ou en initiation, ce qui, hormis l'UEF1 bis au premier semestre, diminue cependant d'autant l'ouverture à des disciplines non linguistiques qui n'est proposée, au même titre qu'une troisième langue vivante, qu'en enseignements facultatifs sans attribution de crédits ECTS.

L'ouverture à la professionnalisation, dont c'est l'un des axes prioritaires, fait l'objet d'un cadrage de l'établissement, avec, à partir du deuxième semestre, une approche des champs et parcours professionnels. Ce dispositif, avec lequel les spécialités interagissent peu, fait l'objet de réserves exprimées par un certain nombre d'étudiants. Il entre aujourd'hui dans une deuxième phase mais ne semble pas avoir encore été évalué.

L'ancrage de la formation dans son environnement socioprofessionnel est faible. Si les stages, dont la gestion est entièrement déléguée au Service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) et au Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), sont systématiquement conseillés, seuls 2 % des étudiants inscrits en licence LLCER en 2014-2015 ont effectué un stage, non évalué dans le cadre de la licence. Le positionnement des spécialités face à ces stages ne semble pas, au final, être très incitatif pour les étudiants.

La dimension internationale est prise en compte par les spécialités à des degrés divers avec, cependant, une mobilité entrante dépassant souvent la mobilité sortante. On constate que 15 à 20 % des étudiants inscrits en anglais en L3 participent à une mobilité sortante alors que ce ratio grimpe à 50 % pour l'*Espagnol*. Pour l'*Arabe*, il s'agit essentiellement de stages linguistiques intensifs au Maroc ou en Egypte.

Les taux de réussite à l'issue de la première année (aux alentours de 40 % en moyenne en 2013-2014) sont fort disparates sur une échelle allant, selon les spécialités, de 33 % à 77 %. L'aide à la réussite est, pour trois ou quatre spécialités, bien pensée et efficacement intégrée dans l'architecture même de la licence en tenant compte des spécificités propres au statut de la langue étudiée : licence en quatre ans, semestres de 13 semaines, groupes de niveaux, cours de soutien. Les réorientations éventuelles, qui sont pilotées par le SUIO-IP, font elles aussi l'objet d'un cadrage de l'établissement avec une interaction limitée des équipes pédagogiques. Peu d'étudiants semblent profiter de l'UEF1 bis qui devrait faciliter leur réorientation, ce qui interroge, malgré son intérêt théorique, sur l'efficacité du dispositif.

La coordination de la mention se fait au niveau de l'UFR Langues sans conseil de perfectionnement. L'anglais est la seule spécialité à s'être dotée d'une telle instance. Même si son fonctionnement semble relativement complexe, les résultats évoqués montrent des données intéressantes laissant à penser que le conseil mériterait, dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques, d'être dupliqué et élargi aux autres spécialités. Quelques spécialités ont mis en place leur propre dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants mais celle-ci relève pour l'essentiel de l'Observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) dont l'interaction avec les différentes équipes pédagogiques gagnerait à être précisée.

Points forts :

- Richesse d'une offre de formation axée sur le plurilinguisme avec neuf spécialités dont certaines uniques dans le paysage universitaire régional.
- Diversité des langues vivantes (LV2 obligatoire et LV3 facultative) offertes en continuation (9 possibilités) et en initiation (13 possibilités).
- Dispositifs d'aide à la réussite diversifiés et innovants avec prise en compte des attentes et des besoins de publics étudiants spécifiques.
- Unité d'enseignement fondamentale (UEF1 bis) avec, en S1, découverte d'une autre discipline pour une réorientation éventuelle.
- Ouverture à l'international indéniable avec de nombreux accords dans le cadre des relations internationales.

Points faibles :

- Ouverture disciplinaire limitée aux langues vivantes et articulation licence/master peu lisible.
- Taux de réussite médian à l'issue de la L1 encore faible (40 % en 2013-2014), variant selon les spécialités et les effectifs.
- Faible prise en compte de l'environnement socioprofessionnel avec très peu de stages (2 % de l'effectif de la mention en 2013-2014) et absence de bilan du dispositif UEP (unités d'enseignements professionnels) piloté par l'établissement.
- Peu de pratiques pédagogiques innovantes.
- Absence d'analyse des données transmises par l'OPEIP et suivi limité de l'acquisition des compétences.

Recommandations et conclusion :

La licence LLCER prépare bien les étudiants pour une poursuite d'études vers les masters de l'enseignement, principal débouché de cette formation.

La création de parcours en L3 (à l'instar de l'italien) permettrait de rendre plus lisible l'articulation licence/master et de renforcer le lien avec la recherche pour ouvrir davantage vers les masters à finalité recherche.

Les équipes pédagogiques devraient, à partir du dispositif commun à toutes les licences, mener une réflexion sur une ouverture ciblée à la professionnalisation et s'en réapproprier la maîtrise.

Les spécialités devraient s’engager résolument dans le numérique et s’investir dans le développement du SUED (Service Universitaire d’Enseignement à Distance) en visant une véritable ouverture à la formation continue.

Un échange de bonnes pratiques entre spécialités permettrait d’améliorer le pilotage de la mention avec la création, pour faire évoluer les pratiques, entre autres pédagogiques, de conseils de perfectionnement intégrant les représentants des milieux socioprofessionnels et socioculturels encore peu impliqués.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs visés sont brièvement explicités dans la fiche RNCP, consacrée seulement aux semestres 5 et 6, commune aux neuf spécialités avec l’acquisition de connaissances et de compétences linguistiques, langagières, culturelles et littéraires combinées et celle de compétences préprofessionnelles et méthodologiques.</p> <p>L’architecture commune est cohérente avec, cependant, peu de variations en dehors de la mise en place dans plusieurs spécialités de dispositifs spécifiques d’aide à la réussite et de la création de deux parcours en L3 <i>Italien</i>.</p> <p>Si la préprofessionnalisation est, dans le cadre d’un dispositif établissement centralisé, présente du S2 au S6, l’établissement n’a pas fait le choix de l’ouverture disciplinaire.</p> <p>La formation, conçue avec un réel souci de progressivité, articule quatre types d’UE : UE fondamentales, UE de méthodologie, UE libres, UE professionnelles.</p> <p>Les UEF (3 ou 4 par semestre) correspondent à 75 % des ECTS. L’étudiant doit, au S1, opter, dans une liste à choix relativement étendue, pour une UEF1 bis susceptible de servir de base à une éventuelle réorientation.</p> <p>L’UEL (1 par semestre) offre seulement à l’étudiant un choix entre LV2 en continuation et LV2 en initiation. Les UE optionnelles qui offrent une plus large palette de possibilités ne sont pas validées.</p> <p>Les UEP (15 % des ECTS) permettent à l’étudiant d’explorer le champ professionnel de son choix et les parcours professionnels correspondants.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation existe aussi dans les autres établissements de la ComUE Université Bretagne Loire mais certaines spécialités (<i>Arabe, Chinois, Portugais et Russe</i>) sont enseignées uniquement à l’Université Rennes 2 dans le Grand Ouest, la spécialité <i>Breton et celtique</i> étant aussi présente à Brest et à Lorient. La création, en 2002, de la spécialité <i>Arabe</i>, bien adaptée, comme les autres langues, au paysage du secondaire, répondait à une forte demande locale et régionale.</p> <p>Plusieurs partenariats institutionnels français et étrangers viennent en appui de plusieurs spécialités : Région Bretagne et Office Public de la Langue Bretonne pour la spécialité <i>Breton et celtique</i>, gouvernements irlandais et catalan, Institut Camões (Portugal) pour les langues correspondantes, gouvernement taiwanais (cofinancement d’un poste de lecteur de chinois).</p> <p>Les équipes d’accueil de Rennes 2 (ACE - Anglophonie : communautés, écritures - EA 1796, CRBC - Centre de recherche bretonne et celtique - EA 4451, ERIMIT-Équipe de Recherche Interlangues : Mémoires, Identités, Territoires - EA 4327, LIDILE - Linguistique et didactique des langues - EA 3874) auxquelles appartiennent les membres des équipes pédagogiques assurent un fort environnement recherche.</p> <p>La prise en compte de l’environnement socioprofessionnel est très limitée, ce qui peut être corrélé au faible nombre de stages (tous facultatifs) effectués par les étudiants (2 % de l’effectif toutes années confondues en 2014-2015) et à l’externalisation vers le SUIO-IP de l’ensemble des problématiques liées à la professionnalisation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les neuf équipes pédagogiques mono-disciplinaires (115 enseignants et enseignants-chercheurs au total) et auto-suffisantes (avec de rares enseignants d’un autre établissement) sont en phase avec les objectifs et les axes pédagogiques annoncés. Si aucune spécialité ne fait appel à des intervenants professionnels, on trouve ceux-ci en nombre dans l’équipe pédagogique dédiée aux enseignements de préprofessionnalisation communs aux licences de l’Université Rennes 2.</p>

	<p>La taille des équipes pédagogiques est très variable : 33 enseignants et enseignants-chercheurs pour l'<i>Anglais</i>, 22 pour l'<i>Espagnol</i>, 13 pour <i>Breton et celtique</i>, 9 pour l'<i>Allemand</i>, l'<i>Arabe</i> et l'<i>Italien</i>, 8 pour le <i>Chinois</i>, 7 pour le <i>Portugais</i> et 5 pour le <i>Russe</i>. La spécialité <i>Breton et celtique</i> est la seule recourant à des vacataires.</p> <p>La mention est pilotée au niveau des spécialités et des directions des départements de langues vivantes, la cohérence globale étant assurée, sans conseil de perfectionnement, par la direction de l'UFR Langues.</p> <p>Dans le dossier, le mode de présentation choisi de la formation ne permet pas d'apprécier le nombre d'heures effectivement dispensées par chaque enseignant ou enseignant-chercheur ni leur ventilation par grade pas plus que le taux d'encadrement réel.</p> <p>La répartition des responsabilités est clairement décrite et montre une organisation bien structurée et cohérente avec, selon les spécialités, un coordinateur unique pour la licence et/ou des responsables par année sans que cela soit nécessairement lié au nombre des inscrits. D'autres responsabilités sont mentionnées : tutorat, relations internationales, SUED (Service Universitaire d'Enseignement à Distance).</p>
Effectifs et résultats	<p>1382 étudiants étaient inscrits dans la mention (L1, L2 et L3) en 2014-2015 (+20,90 % par rapport à 2011-2012), avec des progressions inégales en fonction des spécialités.</p> <p>Les effectifs de la licence sont stables pour le <i>Portugais</i> (30 étudiants), pour l'<i>Italien</i> (40), pour l'<i>Allemand</i> (50) et une centaine pour l'<i>Arabe</i>. La progression est particulièrement sensible pour <i>Breton et celtique</i> (+ 43 %) avec trois années équilibrées. Le <i>Chinois</i> (+40 %) a manifestement trouvé son public ainsi que le <i>Russe</i> (+38 %) avec, cependant, une forte évaporation des étudiants entre la L1 et la L2. Avec 785 étudiants au total, l'<i>Anglais</i> représente 56,8 % des effectifs de la mention. La part représentée en L2 et L3 par les étudiants issus d'une formation autre que celle de la L1 correspondante est difficilement appréciable.</p> <p>Si le taux de réussite médian à l'issue de la L1 était de 40,8 % en 2013-2014, il était fort disparate selon les spécialités : 33 % pour l'<i>Anglais</i>, l'<i>Italien</i>, le <i>Portugais</i>, et l'<i>Espagnol</i>, 41 % pour l'<i>Arabe</i>, 54 % pour l'<i>Allemand</i>, 58 % pour le <i>Breton et celtique</i>, 65 % pour le <i>Chinois</i>, 77,1 % pour le <i>Russe</i>. Si des résultats très élevés sont corrélables aux dispositifs d'aide à la réussite de certaines spécialités (<i>Arabe</i>, <i>Chinois</i> et <i>Breton et celtique</i>), le taux de réussite « record » en <i>Russe</i> ne correspond pas à des dispositifs clairement identifiables et serait plutôt lié aux étudiants recrutés.</p> <p>Les enquêtes de l'OPEIP auprès des diplômés de 2010-2011 et 2011-2012 indiquent que 75 % ont poursuivi leurs études dont un tiers dans un master MEEF (deux tiers des répondants pour l'<i>Allemand</i>). La formation n'a, cependant, pas (sauf pour l'<i>Italien</i>) intégré l'articulation licence/master dans la structure des spécialités.</p> <p>Le taux d'insertion à 30 mois des diplômés n'ayant pas effectué d'études post-licence (73 % en moyenne) tombe à 57 % pour l'<i>Anglais</i>.</p> <p>Les caractéristiques concernant les emplois occupés (source OPEIP) sont trop disparates et fragmentaires pour pouvoir en tirer des conclusions fiables.</p>
Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la mention relèvent principalement de quatre équipes d'accueil dont les axes de recherche, bien explicités, sont en cohérence avec les orientations pédagogiques et disciplinaires des neuf spécialités.</p> <p>La sensibilisation à une démarche de recherche inscrite dans l'Annexe Descriptive au Diplôme est globalement peu lisible dans les tableaux des UE renseignés par spécialité en dehors de la rédaction de dossiers avec orientation recherche, pour l'<i>Italien</i> (à partir de la L2) et pour l'<i>Allemand</i> (en L3).</p> <p>Plusieurs spécialités signalent que les étudiants sont invités à participer à des manifestations culturelles et scientifiques et à leur organisation, l'objectif étant de développer l'interaction entre la formation et la recherche.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'ouverture à la professionnalisation est commune à toutes les licences de l'Université Rennes 2 avec cinq champs professionnels abordés, en raison d'une UE de 48 heures/semestre, en S2 et S3 (métiers de l'administration et des organisations, de la culture et de la création artistique, de l'enseignement et de la formation, de la communication et du multimédia, des secteurs de la santé et du social), déclinés, sans précision, en parcours professionnels du S4 au S6.</p> <p>Le dispositif est peu lisible, le seul document fourni étant une simple liste alphabétique de près de 300 noms (158 enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement, 7 PAST, 75 intervenants professionnels et 52 autres enseignants). On sait simplement qu'il y a un directeur d'études pour chaque champ professionnel.</p> <p>Même si le texte de l'établissement explicitant le fonctionnement des UEP est reproduit systématiquement dans chaque dossier, le dispositif est autonome, il interagit peu avec les spécialités et son degré d'appropriation par les équipes pédagogiques semble limité. Le dispositif, dont la deuxième phase est annoncée, ayant été introduit avant 2012, un retour d'expérience aurait permis d'en apprécier réellement la pertinence et l'efficacité d'autant plus que les UEP ne semblent pas toujours correspondre aux attentes des étudiants dans les contenus proposés.</p> <p>L'UE « Méthodologie générale » de S1, en partie consacrée au projet professionnel de l'étudiant, débouche sur un rapport évalué. L'élaboration du projet professionnel, pour lequel un bilan circonstancié aurait aussi été utile, repose sur un dispositif avec tuteurs étudiants et documentaires, enseignants-coordonateurs et un éventail de 90 conférences d'approche des milieux professionnels.</p> <p>La spécialité <i>Breton et celtique</i> souhaite un infléchissement vers les secteurs d'activités bilingues (édition, médias, associations).</p> <p>Les compétences et les capacités sont énumérées très sommairement ainsi que les secteurs d'activités accessibles aux diplômés avec ou sans poursuite d'études dans la fiche RNCP unique, élaborée seulement pour la L3.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Si les stages sont unanimement conseillés, ils restent facultatifs et les spécialités se contentent de reproduire un texte déclinant le rôle du SUIO-IP et du BAIP auxquels la gestion des stages est intégralement déléguée.</p> <p>26 stages ont été effectués en 2013-2014, soit 2 % des effectifs (1285 étudiants inscrits) dans différents domaines (enseignement, communication, tourisme). La liste des stages effectués est peu significative et non argumentée. Malgré les quelques rares précisions apportées par plusieurs spécialités, le dossier est globalement assez flou en ce qui concerne les modalités de suivi et d'évaluation des quelques stages effectués.</p> <p>Pour l'<i>Anglais</i>, le stage est validé en L3 dans le cadre VEE (Validation des engagements étudiants) mais on ignore si cette disposition s'applique aux autres spécialités. Pour l'<i>Arabe</i>, il s'agit uniquement de stages linguistiques dans deux établissements universitaires partenaires à Fès et au Caire. Les stages (1 à 2 semaines) aux semestres 5 ou 6 prévus en <i>Breton</i> et <i>celtique</i> restent facultatifs et semblent très symboliques. Les spécialités <i>Italien</i> et <i>Allemand</i> renvoient à des dispositifs (stages EAP-Emploi Avenir Professeur et 2PLG - Préprofessionnalisation des Licences Générales) dont on ignore s'ils sont opérationnels.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation entretient, toutes spécialités confondues, des partenariats (conventions bilatérales et/ou Erasmus +) avec plus de soixante universités étrangères. En dehors de l'<i>Allemand</i>, de l'<i>Espagnol</i> et de l'<i>Anglais</i>, les flux d'étudiants sortants ne sont pas lisibles.</p> <p>Chaque spécialité est autonome et décide de l'année d'inscription des étudiants sortants et de la finalité du ou des semestres à l'étranger. Les modes de suivi et de validation des semestres à l'étranger ne sont pas évoqués.</p> <p>Le décalage entre mobilité entrante et mobilité sortante peut, parfois, entraîner une gestion difficile des groupes de TD pour y accueillir les étudiants étrangers.</p> <p>La spécialité <i>Anglais</i> (avec un réseau de partenaires dense mais non explicité) estime que 15 à 20 % des effectifs de L3 participe à une mobilité sortante mais que cette proportion est difficilement extensible.</p> <p>La trentaine d'étudiants en mobilité sortante évoquée par la spécialité <i>Chinois</i> apparaît peu fiable en l'absence d'indicateurs complémentaires.</p>

	<p>Le bilan affiché par l'espagnol (50 % des étudiants inscrits en L3 en 2014-2015 en mobilité internationale) est à souligner avec 7 conventions bilatérales et 17 accords Erasmus. Le nombre d'étudiants concernés est cependant en baisse régulière (24 en 2012-2013, 21 en 2013-2014, 15 en 2014-2015)</p> <p>Pour la spécialité <i>Arabe</i>, il s'agit de stages linguistiques intensifs, à Fès ou au Caire, réservés aux seuls étudiants qui ne sont pas locuteurs naturels.</p> <p>L'établissement est engagé dans une démarche volontariste avec une politique ambitieuse de promotion du plurilinguisme. La LV2, obligatoire, est suivie du S1 au S6 en initiation (13 langues possibles) ou en continuation (9 possibilités), avec volumes horaires et crédits ECTS différenciés. Une LV3 facultative, sans attribution de crédits ECTS, est possible avec 13 langues proposées. Les langues en initiation peuvent conduire à un DUL (Diplôme universitaire de langues). Des certifications CLES sont organisées dans 9 langues (LV2 en continuation pour les étudiants inscrits en licence LLCER).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>En dehors d'une journée des lycéens, d'un dispositif de validation d'UE pour les élèves de terminale et de la nécessité de renforcer les liens avec les lycées, le dossier est très discret sur les opérations de communication entreprises.</p> <p>Les indicateurs (série du baccalauréat et pourcentage de boursiers) donnent une bonne vision des effectifs de L1. Pour la spécialité <i>Arabe</i>, seuls 30 % des primo-entrants étaient issus d'un baccalauréat général et 56 % étaient boursiers.</p> <p>Les dispositifs mis en place pour des réorientations éventuelles sont bien cadrés (après trois semaines de cours ou en fin de semestre, entretiens avec chargé d'orientation du SUIO-IP et responsable de la filière d'accueil visée) et relèvent, pour l'essentiel, du SUIO-IP avec interaction limitée des équipes pédagogiques.</p> <p>L'UEF1 bis du premier semestre, consacrée à la découverte d'une autre discipline et conçue comme pouvant servir de base à une réorientation éventuelle, ne semble pas véritablement répondre aux objectifs fixés, les étudiants choisissant rarement de se réorienter vers la discipline de l'UEF1 bis prise.</p> <p>Des dispositifs d'aide à la réussite, en phase avec les populations étudiantes concernées, sont mis en place par les spécialités (tutorat, mise à niveau, plan réussite, organisation par niveau de compétences linguistiques, licence en 4 ans, semestres de 13 semaines).</p> <p>Les spécialités <i>Arabe</i> et <i>Breton et celtique</i> intègrent l'aide à la réussite dans l'organisation de la licence avec plusieurs niveaux de cours (débutants et non-débutants pour l'arabe, débutants, non-débutants et intermédiaires pour breton/celtique et pour le russe) et mutualisations actives. <i>Arabe</i> et <i>Breton et celtique</i> intègrent des cours de soutien en L2 et L3 pour absorber les écarts en compétences linguistiques.</p> <p>La spécialité <i>Portugais</i> prévoit un renforcement linguistique du S1 au S3 pour les débutants ou pour les locuteurs ne maîtrisant pas le portugais écrit.</p> <p>Le module d'approche professionnelle, conçu comme dispositif anti-décrochage et censé articuler projet professionnel et études, est, compte-tenu de sa complexité, difficilement opérationnel s'il est déconnecté de toute réorientation.</p> <p>Les admissions directes en L2 et L3 (CPGE, BTS) sont à peine évoquées.</p> <p>La spécialité <i>Italien</i> est la seule à prévoir une information sur la poursuite d'études en master en fin de L2 et en début de L3.</p> <p>Les tutorats, les soutiens et les mises à niveau ne sont pas systématiquement intégrés dans les tableaux des UE et la responsabilité « tutorat » n'est pas non plus toujours indiquée dans la composition des équipes pédagogiques.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Trois spécialités (<i>Anglais, Espagnol, Breton et celtique</i>) sont accessibles par le biais du SUED (Service Universitaire d'Enseignement à Distance), le <i>Breton et celtique</i> étant, de loin, la spécialité la plus avancée dans ce domaine. La spécialité <i>Allemand</i> déplore l'absence de journées de formation pour les enseignants du second degré en l'imputant aux insuffisances du SUED.</p> <p>Les dispositifs de l'établissement concernant l'adaptation des enseignements et des examens aux étudiants en situation particulière, l'intégration des publics de formation continue et la VAE sont scrupuleusement reproduits par chaque spécialité. Cependant, faute d'indicateurs et d'informations appropriés, rien ne permet d'apprécier la prise en compte réelle des publics de formation continue.</p>

	<p>Toutes les spécialités utilisent, à des degrés divers, la plateforme Cursus en support des cours dispensés en présentiel et ont intégré, en L1 et L2, le dispositif établissement, obligatoire pour tous les étudiants, avec test de positionnement en fin de premier semestre et certification C2i Niveau 1 en L2.</p> <p>L'engagement des équipes pédagogiques dans le numérique varie en fonction des spécialités : projet de développement de nouveaux outils interactifs pour la spécialité <i>Anglais</i>, recours limité à des outils numériques pour la spécialité <i>Chinois</i>, réflexion amorcée par la spécialité <i>Italien</i> pour l'utilisation des outils informatiques en traduction, frilosité de la spécialité <i>Russe</i> pour laquelle le numérique ne peut guère aller au-delà d'une aide logistique.</p> <p>Le recours au numérique semble se résumer à des outils et équipements de salles sans que la mise en œuvre d'une pédagogie universitaire innovante ne soit réellement évoquée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants est régie par la charte des examens de l'établissement précisant le nombre maximum d'épreuves terminales par UE et le volume horaire à ne pas dépasser. Les règles de compensation font également l'objet d'un cadrage de l'établissement (compensation intra et inter UE, semestrielle et entre semestres d'une même année, système AJAC de la L1 à la L2, et de la L2 à la L3).</p> <p>Le contrôle continu est valorisé de façon récurrente et tout est mis en œuvre pour que les étudiants puissent bénéficier de ce type d'évaluation et devenir plus actifs dans leur propre évaluation sans mention, cependant, de projets spécifiques d'autoformation. Les jurys sont semestriels et annuels (première et deuxième sessions d'examens).</p> <p>Une réflexion sur les modes d'évaluation des étudiants et sur le calendrier des examens terminaux a manifestement été entamée par plusieurs équipes pédagogiques (<i>Anglais, Breton et celtique</i> entre autres) qui s'interrogent sur la place respective à donner à l'évaluation sommative et à l'évaluation formative tout en tenant compte de la multiplication des contrôles continus. Plusieurs équipes pédagogiques souhaitent être formées aux méthodes d'autoévaluation étudiante.</p> <p>La spécialité <i>Italien</i> a entamé une réflexion sur la progressivité des épreuves écrites avec, en L3, cinq heures pour la traduction et quatre heures pour la dissertation afin de mieux préparer les étudiants aux épreuves des concours de recrutement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est souvent limité à la mise à disposition des étudiants d'un livret papier ou numérique.</p> <p>Une expérience de suivi de l'acquisition des compétences transversales, à l'écrit et à l'oral, semble, avec quelques difficultés liées au calendrier universitaire, avoir été amorcée par la spécialité <i>Espagnol</i>. Pour la spécialité <i>Italien</i>, l'évaluation des compétences transversales se fait en contrôle continu et correspond à un tiers des ECTS en L1 et à un quart des ECTS en L2 et L3.</p> <p>Les neuf spécialités renvoient d'un commun accord avec le même texte, au dispositif « Résonances » dont elles semblent beaucoup attendre sans pour autant s'engager dans une réflexion sur le suivi des compétences acquises. Ce dispositif, mis en place par le Pôle Emploi Formation du SUIO-IP, vise théoriquement à valoriser les compétences des étudiants et à décliner l'offre de formation en termes de compétences. On ignore si ce dispositif, mentionné de façon récurrente, était opérationnel à la date de constitution du dossier, en quoi il consiste vraiment et s'il y a eu analyse de son éventuel fonctionnement.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les neuf spécialités renvoient systématiquement aux enquêtes diligentées, avec un recul de 30 mois, par l'OPEIP (Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle). Les retours d'enquête joints au dossier pour la mention et pour chaque spécialité concernent les diplômés de 2010-2011 et 2011-2012.</p> <p>Les données rassemblées ne faisant l'objet d'aucune analyse, il est difficile d'apprécier leur degré d'appropriation par les équipes pédagogiques pour en faire un outil d'amélioration continue.</p> <p>Le suivi des diplômés en <i>Breton et celtique</i> est également assuré, de façon plus ciblée, par l'Office Public de la Langue Bretonne et par le Département de Breton.</p> <p>Le Département de Russe assure également un suivi personnalisé de ses diplômés.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La spécialité <i>Anglais</i> est la seule à s'être dotée d'un conseil de perfectionnement qui est une émanation du bureau du département, élargi aux présidents des « commissions verticales », à la responsable de la bibliothèque et, éventuellement, à un membre extérieur. Son organisation et son fonctionnement semblent relativement complexes et ses conclusions sont soumises à un triple filtrage (commissions verticales, bureau, assemblée générale statutaire) au risque d'en atténuer la pertinence et l'efficacité. La représentation des milieux socioculturels et socioprofessionnels y est symbolique.</p> <p>L'OPEIP procède chaque année à une évaluation en ligne des enseignements par les étudiants par ailleurs peu présents dans les instances prévues au sein de la formation. Si l'analyse détaillée des résultats est transmise aux responsables de formation, rien n'est dit sur la mise en œuvre des actions correctives nécessaires.</p> <p>Quelques rares spécialités (<i>Anglais, Espagnol, Portugais</i>) ont mis en place un dispositif alternatif d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui permet une analyse souvent fine des pratiques disciplinaires. Le questionnaire administré par l'anglais a, par exemple, révélé une certaine insatisfaction des étudiants à l'égard des unités d'enseignements professionnels. L'évaluation pratiquée par l'<i>Espagnol</i> repose sur la consultation régulière de deux délégués étudiants élus par année ; les résultats du travail d'autoévaluation effectué par la spécialité <i>Portugais</i> à la fin de chaque semestre sont intégrés à la réflexion de l'équipe pédagogique de la spécialité.</p>
---	--

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Langues, littératures et cultures
Intitulé du diplôme	Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur la licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2